

Winterthur, 23. März 2023

**Communiqué de presse**

## **Lancement de la campagne pour la loi climat**

**Le lancement de la campagne sur la loi climat a lieu ce jeudi à Flueli-Ranft (OW). La loi sera soumise au vote le 18 juin 2023. Ökostrom Schweiz soutient la loi climat en tant que représentant des agriculteurs qui produisent de l'énergie renouvelable au sein d'installations de biogaz agricoles.**

C'est aujourd'hui que l'association suisse pour la protection du climat lance, avec quelques 200 organisations partenaires, la campagne sur la loi climat.

### **Les installations de biogaz agricole en profitent**

La nouvelle loi fixe des objectifs concrets de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les secteurs du bâtiment, des transports et de l'industrie. C'est une condition pour que les projets suisses de protection du climat – comme les installations de biogaz agricole – puissent bénéficier de la vente de certificats de réduction et que la valeur ajoutée reste en Suisse.

Elle prévoit également la promotion de nouvelles technologies et de nouveaux processus d'adaptation au changement climatique, y compris les technologies d'optimisation de la production de biogaz dans l'agriculture.

### **Protection des récoltes**

En tant qu'association faîtière agricole, Ökostrom Schweiz soutient la loi climat, car l'agriculture est directement concernée par les effets du changement climatique. La loi prévoit des mesures de protection contre la sécheresse et les phénomènes météorologiques extrêmes afin de prévenir les pertes de récolte. Les régions de montagne et périphériques doivent recevoir un soutien supplémentaire.

En votant OUI le 18 juin, la Suisse fera un grand pas en avant dans la protection du climat. Ensemble, nous voulons protéger ce qui est important pour nous. Pour la Suisse. Pour nous tous.

**Portrait :** Ökostrom Schweiz est l'association faitière des exploitants de biogaz agricoles. Ses plus de 150 membres sont des agriculteurs, également producteurs d'énergie et protecteurs du climat. Les installations de biogaz agricoles sont des piliers de la stratégie énergétique et climatique. A partir du biométhane, de l'énergie renouvelable sous trois formes différentes peut être produite : De l'électricité et de la chaleur, du biogaz combustible ou du biogaz carburant. Les installations de biogaz contribuent ainsi de manière significative à la protection du climat.

Nous restons volontiers à disposition pour répondre aux questions.  
Meilleures salutations,

Nadine Baumgartner  
Communication/PR

Martin Hiefner  
Responsable suppléant politique

T +41 (0)56 444 24 75

M +41 (0)79 937 94 35

[nadine.baumgartner@oekostromschweiz.ch](mailto:nadine.baumgartner@oekostromschweiz.ch)

M +41 (0)56 444 24 98

[martin.hiefner@oekostromschweiz.ch](mailto:martin.hiefner@oekostromschweiz.ch)

[facebook.com/oekostromschweiz](https://www.facebook.com/oekostromschweiz)

<https://www.linkedin.com/company/%C3%B6kostrom-schweiz>

**Ökostrom Schweiz**

[www.oekostromschweiz.ch](http://www.oekostromschweiz.ch)